

## COMMUNIQUE

Saint-Denis, le 22 mai 2025

### **Nomination du Professeur Ferdinand Mélin-Soucramanien à la présidence du Collège de déontologie de l'Université de La Réunion**

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif renouvelé en matière d'éthique et de déontologie, le président de l'Université de La Réunion, Jean-François Hoarau, a nommé le 5 mai 2025 le professeur Ferdinand Mélin-Soucramanien à la présidence du Collège de déontologie de l'Université. Il s'agit d'une première dans l'histoire de l'établissement, marquant une nouvelle étape dans l'ancrage d'une culture de responsabilité et de transparence au sein de l'institution.

Originaire de La Réunion, Ferdinand Mélin-Soucramanien est professeur de droit public à l'Université de Bordeaux. Il a été membre de la Commission Jospin sur la rénovation et la déontologie de la vie publique (2012), déontologue de l'Assemblée nationale de 2014 à 2017, et siège actuellement au comité de déontologie de la RATP. Sa nomination à La Réunion, dans l'université où il a lui-même étudié, revêt une dimension à la fois professionnelle, académique et symbolique forte. Il exercera cette mission à titre bénévole et en toute indépendance.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des textes législatifs de 2016 et 2017 imposant aux établissements d'enseignement supérieur de structurer un cadre déontologique interne.

Une réunion d'information à destination des personnels s'est tenue le 13 mai dernier sur le campus du Moufia. Elle a été ouverte par François Hermet, vice-président en charge de l'éthique et de la déontologie, et animée par Ferdinand Mélin-Soucramanien. À cette occasion, plusieurs annonces ont été faites :

- Une nouvelle Charte de déontologie, plus exigeante et plus précise, sera proposée à l'approbation du Conseil d'administration dans les prochains mois ;
- Le collège de déontologie, dont M. Mélin-Soucramanien assurera la présidence, sera entièrement constitué d'ici septembre 2025.

Le président Jean-François Hoarau a tenu à rappeler que ce processus sera mené en concertation étroite avec les instances de contrôle et d'autorité compétentes (Chambre régionale des comptes, Cour des comptes, Haute autorité pour la transparence de la vie publique) et qu'il vise à faire de l'Université de La Réunion un établissement exemplaire en matière d'éthique publique.

*« L'université est un lieu de savoir, mais aussi un lieu de probité et de confiance. En nous dotant d'un collège de déontologie fort et indépendant, nous faisons le choix de la transparence, de la responsabilité et de l'exemplarité. »* **Pr Jean-François Hoarau, président de l'Université de La Réunion**

#### **Contact Presse**

Université de La Réunion

Direction de la Communication

Maeva BOUDA – 06 92 09 62 72 – [maeva.bouda@univ-reunion.fr](mailto:maeva.bouda@univ-reunion.fr)